

Envoyé en préfecture le 28/09/2020

Reçu en préfecture le 28/09/2020

Affiché le

29 SEP. 2020

ID : 056-215601626-20200922-DB20200911A-BF



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique
Mardi 22 septembre 2020

BUDGET SUPPLEMENTAIRE BUDGET PRINCIPAL

Etaient présents :

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Christian PERRIEN, Anne-Valérie RODRIGUES, Jean-Guillaume GOURLAIN, Marianne POULAIN, Antoine GOYER, Patricia QUERO-RUEN, Claude ORVOINE, Pascaline ALNO, Cédric ORVOEN, Claudie LE BIHAN, Patrick GOUELLO, Hélène BOLEIS, Jean-Luc SCIEUX, Isabelle GUSMINI, Pascal GUERIF, Brigitte LE LIBOUX, Georges CORNEC, Liliane MARTEVILLE, Christian LAURENT, Marie-Christine LE NORMAND, Bernard CLERGEON, Ludovic JEGO, Christine BARETTE, Mathieu GAUTHIER-LE PRIOL, Yolande ALLANIC, Emmanuelle TROCADERO, Sylvain BRITEL, Marie-Hélène HUCHET, Annie VERDES, Loïc TONNERRE.

Absente excusée ayant donné pouvoir :

Martine LIEDOT à Armelle GEGOUSSE

Secrétaire de séance : Patricia QUERO-RUEN

Présents : 32
Pouvoir : 01

DIRECTION DES RESSOURCES**n°11a****BUDGET SUPPLEMENTAIRE BUDGET PRINCIPAL**

Rapporteur : Patricia QUERO-RUEN

Le Maire propose de modifier le budget primitif 2020 de la Ville et de procéder à des inscriptions budgétaires complémentaires (cf document joint) comme suit :

FONCTIONNEMENT**RECETTES**

Remboursement sur rémunération du personnel (assurances,...)	30.000 €
Compensations fiscales au titre de la TH	-20.000 €
Compensations fiscales au titre de la TF	40.000 €
Subventions et participations autres organismes (CAF pour les activités jeunesse)	30.000 €
Ecritures comptables liées aux remboursements produits des services culture/sport	90.000 €
Remboursements assurances sinistres (balayeuse, vol de câbles...)	<u>70.000 €</u>
	240.000 €

DEPENSES

Admissions en non-valeur créances irrécouvrables	50.000 €
Titres annulés sur exercices antérieurs (produits des services culture/sport 2019)	50.000 €
Autres charges exceptionnelles (produits des services culture/sport 2020)	40.000 €
Provision pour risques financiers	20.000 €
Pénalité pour insuffisance de logements sociaux	<u>80.000 €</u>
	240.000 €

INVESTISSEMENT**DEPENSES**

Dépenses reportées	2.714.318 €
Besoin de financement d'investissement 2019	621.719 €
Etudes cuisine centrale	40.000 €
Matériel informatique (travaux infrastructure réseau + matériel informatique)	93.579 €
Travaux informatique : transfert travaux infrastructure réseau informatique	-75.000 €
Acquisition logiciel de gestion des archives	15.000 €
Restauration des archives – transfert de crédits	<u>-15.000 €</u>
	3.394.616 €

RECETTES

Affectation des résultats de fonctionnement 2019	3.358.016 €
Recettes reportées	<u>36.600 €</u>
	3.394.616 €

Envoyé en préfecture le 28/09/2020

Reçu en préfecture le 28/09/2020

29 SEP. 2020

Affiché le

ID : 056-215601626-20200922-DB20200911A-BF

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis de la commission 3 « Finances, ressources humaines, agglomération » du 10 septembre 2020 ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le budget supplémentaire correspondant.

Délibération adoptée à la MAJORITE – 5 CONTRE (Emmanuelle TROCADERO - Sylvain BRITEL – Marie-Hélène HUCHET - Annie VERDES – Loïc TONNERRE)

Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme.



Ronan LOAS,
Maire